

Lettre ouverte au ministre de l'Éducation – Contre les coupures dans les bibliothèques scolaires

Moncton
Le 21 mai 2009

L'honorable Kelly Lamrock
Ministre de l'Éducation, Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Monsieur le ministre,

En tant que bibliothécaires à l'Université de Moncton, nous sommes pleinement solidaires des réactions qui fusent actuellement d'un peu partout dans la province pour dénoncer les compressions budgétaires en matière d'éducation. Nous nous sentons particulièrement interpellés et choqués par les coupures draconiennes que vous faites dans les postes d'assistants bibliothécaires (coupes de 2.9 millions dans le personnel non-enseignant) et dans les budgets de fonctionnement des bibliothèques scolaires (coupes de 1.5 million). Vous vous en prenez ainsi à un réseau de bibliothèques déjà mal en point et non reconnu à sa juste valeur.

L'importance des bibliothèques scolaires dans la réussite et le développement des élèves n'est pourtant plus à démontrer. Ces bibliothèques constituent pour les jeunes un lieu de découverte du livre et de la lecture. Elles permettent d'entrer en contact avec la culture, avec l'histoire et le patrimoine. Elles sont un lieu de réflexion et de stimulation intellectuelle essentiel à un processus de recherche et d'apprentissageⁱ. De plus, le personnel des bibliothèques a un rôle éducatif important à jouer à l'école. Il développe des collections pertinentes aux programmes éducatifs et contribue significativement au développement de la littératie chez les élèves.

En tant que spécialistes de l'information à l'université, nous sommes bien placés pour constater que les compétences informationnelles acquises par les élèves de la province à la sortie du secondaire sont déjà tout à fait inadéquates. Les élèves doivent être mieux outillés pour être en mesure de trouver, évaluer et utiliser efficacement l'information, ce qui constituera l'un des défis les plus importants des professionnels de demain.

Durant la dernière décennie, des gouvernements au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Amérique du Sud ont compris l'importance des bibliothèques scolaires et ont choisi d'investir dans la formation de leurs responsables, dans l'amélioration de leurs locaux et de leurs collectionsⁱⁱ. Votre ministère, M. Lamrock, fait un choix contraire, un choix irresponsable. Doit-on rappeler que vous avez annoncé tout

récemment votre intention de mettre l'accent sur l'amélioration de la compréhension et du rendement des élèves dans le domaine de la littératieⁱⁱⁱ? En sabrant dans les ressources des bibliothèques scolaires, vous privez les élèves du Nouveau-Brunswick d'un des outils les plus efficaces pour parvenir à ce but.

Nous croyons fermement, M. Lamrock, que le Nouveau-Brunswick ne peut pas se permettre de réduire davantage les ressources d'un réseau de bibliothèques scolaires déjà exsangue. C'est le rôle de la province d'assurer le développement des bibliothèques scolaires, et c'est pour ce genre de ressources essentielles à la réussite de nos jeunes que les contribuables consentent à payer des impôts.

Pour que vos concitoyens prennent au sérieux votre engagement à bâtir le meilleur système d'éducation au Canada, il faut que vos décisions reflètent cette intention. Nous déplorons que les récentes coupures en éducation, et plus particulièrement dans le réseau des bibliothèques scolaires, démontrent malheureusement plutôt votre désengagement face à cet objectif.

Les bibliothécaires de l'Université de Moncton,

Héctor Alvarez
Joë Bouchard
Angèle Clavet-Légère
Charlotte Dionne
Georgette Landry
Michèle LeBlanc
Guy Lefrançois
Jeanne Maddix
Nathalie Richard
Alain Roberge
Victoria Volkanova

ⁱ On peut notamment consulter à ce sujet les études 1- *Impact of School Library Services on Achievement and Learning*, School of Information and Media, Faculty of Management, The Robert Gordon University, 2002. 2- *The Crisis in Canada School Libraries. The Case for Reform and Reinvestment*. Association of Canadian Publishers. 2003. 3- *Briller parmi les meilleurs avec la bibliothèque scolaire*, Coalition en faveur des bibliothèques scolaires, 2004.

ⁱⁱ Des normes internationales, que le Nouveau-Brunswick est loin de suivre, ont été établies à propos du développement des bibliothèques scolaires : *Normes IFLA/UNESCO pour les bibliothèques scolaires*. IFLA/UNESCO, 2002.

ⁱⁱⁱ *Améliorer les résultats en littératie, en mathématiques et en sciences dans le secteur anglophone* [communiqué de presse]. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 2008.